

LA REVUE

agriDées

RÉFLÉCHIR • PARTAGER • AVANCER



NOTE

Cinq leviers pour la présence française à l'export

NUMÉRIQUE

Partenariat entre Microsoft et InVivo

DÉCRYPTAGE

Les enjeux du foncier agricole et rural



LA PRESSE QUE L'ON CAPTE PARTOUT EN FRANCE



Avec la presse agricole, rurale et cynégétique, oubliez les « zones blanches » !

Ses 147 titres départementaux et nationaux diffusés chaque année à plus de 31 millions d'exemplaires irriguent en puissance et en continu 100% du territoire, délivrant une information pointue, stratégique et exclusive grâce à ses 450 journalistes terrain. Forte de 75% d'abonnés, la presse agricole et rurale a su nouer des liens sociaux très forts avec ses lecteurs, au plus près des préoccupations des professionnels de la « planète terre ».

LA PRESSE AGRICOLE ET RURALE
LE MÉDIA CONNECTÉ À LA TERRE

WWW.MEDIACONNECTEALATERRE.FR



Pour un projet fédérateur en agriculture

Damien
BONDUELLE
Président
d'agridées



© BR

“ Placer les acteurs agricoles en situation de réussir ”

En cette année 2019, je m'adresse à tous les acteurs qui œuvrent pour donner à nos agricultures et leurs filières une stratégie innovante afin qu'elle nous permette de retrouver la cohérence et notre bon sens paysan dont on a tant besoin.

Je m'adresse tout d'abord aux eurodéputés, aux membres du Conseil et tous les experts européens consultés. Qu'ils entraînent l'ensemble des États membres autour d'un véritable projet politique fédérateur qui saura reconstruire une vision commune tant attendue et redonner à l'Europe agricole le rang mondial qu'elle mérite, une reconnaissance forte auprès de sa population, et aux entreprises une situation économique viable et pérenne. Je m'adresse ensuite aux élus, aux décideurs nationaux, aux organisations représentatives de la société et à tous les acteurs cherchant à agir d'influence au nom d'un « meilleur être sociétal ». Qu'ils tiennent compte de cette vision commune, des règlements collectifs qu'on ne peut négliger, et qu'ils aient le souci de placer les acteurs agricoles en situation de réussir la mutation tant attendue de nos entreprises et de leurs pratiques, dans un climat de confiance retrouvée et avec toute la sérénité nécessaire à une bonne compréhension.

Je m'adresse enfin à l'ensemble des représentants des acteurs agricoles et alimentaires. Que l'audace et le goût du risque puissent les amener à dépasser leurs lignes classiques menant souvent à l'immobilisme, sans excès de naïveté, bien sûr, mais permettant des réponses positives à une attente qui correspond souvent à une réelle incompréhension et une crainte certaine de consommateurs parfois désorientés.

Souhaitons la mise en œuvre d'une politique agricole vraiment commune, acceptée de tous, et forte d'un projet ambitieux tenant compte de nos spécificités européennes et dans laquelle nos entreprises pourront collectivement et collaborativement répondre dans le plus grand intérêt de nos populations et apportant respect et dignité sur toute la chaîne du champ à l'assiette.

Notre think tank agridées continuera de proposer des axes précis et des actions concrètes que nos entreprises adhérentes, comme tous ceux qui nous suivent, souhaitent voir mettre en place dans le souci de répondre à l'attente sociétale, et dans un contexte toujours plus européen. ▶

La Revue agridées

(publiée depuis 1837 sous les titres *L'Agriculture Pratique*, puis *Agriculteurs de France*) est une publication éditée par la Société des Agriculteurs de France :
8, rue d'Athènes,
75009 Paris.
Tél. : 01 44 53 15 15

E-mail :
contact@agridees.com

Internet :
www.agridees.com

Twitter :
@SAFThinkTank

Forme juridique :
association loi 1901
reconnue d'utilité publique

**Responsable légal
et directeur de publication :**
Damien Bonduelle

Rédacteur en chef :
Patrick Ferrère

**Rédactrice
en chef adjointe :**
Isabelle Delourme

Abonnements :
48 euros TTC/an
Christelle Vasseur :
contact@agridees.com

**Maquette, composition
et photogravure :**
C.A.G., 169, rue du Faubourg
Saint-Antoine, 75011 Paris

Imprimerie :
Apothem, 47, rue Alexandre-
Dumas, 59200 Tourcoing

Liste des annonceurs :
agridees, Agrica

Crédit photo de couverture :
© David Carillet/Adobe Stock

Dépôt légal : à parution

**N° de Commission Paritaire
de Presse :** 1220G83987

Toute reproduction intégrale
ou partielle par quelque
moyen que ce soit est
interdite sans autorisation
préalable

ISSN : 2610-4571

Périodicité : trimestrielle

Sommaire

EDITORIAL

3 Pour un projet fédérateur en agriculture

RÉFLEXIONS

5 Construire une stratégie export pour le blé français

INTERVIEWS

6 Questions à Arnaud Petit, Conseil International des Céréales

7 Trois questions à Stéphane Bernahrd, InVivo Trading

TRIBUNE

8 Accompagner les grandes transitions de notre société

CINÉMA

9 Food Evolution, au service de la vérité

TRIBUNE

10 Confiance dans les progrès des sciences et des technologies

DOSSIER

Europe et agriculture

14 Prochaine politique européenne : les trois vœux de la France

15 Agriculture : l'après 2020 se prépare

16 PAC : agir avec moins

17 Protéger les citoyens des régions européennes

PROPOSITIONS

18 Trois questions à Anne-Claire Vial sur l'innovation en agriculture

PARTENARIAT

20 Microsoft et InVivo, main dans la main pour accélérer la transition numérique

21 L'agriculture augmentée : une réalité dès aujourd'hui

FONCIER

22 Les enjeux du foncier agricole et rural

ENJEUX

28 La fracture numérique en agriculture

PLANÈTE

30 Coût des catastrophes naturelles : à qui profite le buzz ?

DROIT

32 Les biens communs, tragédie ou apologie ?

REGARD

33 À la rencontre des agriculteurs, à vélo



Construire une stratégie export pour le blé français

« L'exportation est-elle une fatalité ou une opportunité ? »

Colosse aux pieds d'argile, la filière céréalière française fait partie du club distinctif des grands exportateurs mondiaux, mais doit faire face à de nombreux vents contraires.

Une tonne sur deux des céréales produites est exportée. Le blé, en tant que tel ou transformé en baguette, fait partie de l'image de la France à l'étranger. Notre commerce extérieur serait encore plus anémique s'il ne bénéficiait pas du solde exportateur céréalier, qui ne se compte pas en euros, ou en tonnes, mais en Airbus. En réalité cette réussite se montre fragile.

La rude concurrence internationale exercée par les pays bordant la « mer Noire » sur les marchés de prédilection de la France agit comme un révélateur de ses faiblesses. Afin de répondre à ce défi, il va falloir aiguïser la compétitivité des entreprises avec des modèles économiques différents, écouter et fidéliser des clients de plus en plus sollicités, organiser une permanence de l'offre conforme à un statut d'exportateur avéré. Dans l'avenir, l'attractivité de l'origine française auprès des acheteurs internationaux découlera de l'application d'une stratégie globale de la chaîne exportatrice céréalière. Il s'agira d'améliorer l'offre de chacune des entreprises composant la filière d'amont en aval, des entrepreneurs agricoles aux exportateurs (compétitivité, qualité des produits, services). Il s'agira également de matérialiser un esprit de conquête collectif (réactivité, prise de risques, adaptation des produits) qui portera la présence française sur les marchés, et de construire une « solidarité intéressée » créatrice de valeur. ▶

Yves Le Morvan

Yves LE MORVAN
Responsable Filières
et produits, agridées



Agir ensemble

La Note d'agridees *Filière céréalière française : construire une stratégie d'exportation* a été alimentée par les réflexions du groupe de travail d'agridees « Export céréales ».

Elle énonce cinq leviers à activer pour affirmer la présence française à l'export :

- Réduire les coûts et améliorer la compétitivité dans chacun des métiers qui composent la filière céréalière.
- Faire émerger une chaîne dynamique dédiée à l'export, autour de la constitution d'entreprises leaders.
- Élargir la palette qualitative et diversifier les marchés.
- Améliorer l'information et les services en fidélisation des clients, avec rétroaction auprès des fournisseurs.
- Conforter l'interprofession céréalière sur des projets transversaux essentiels (lutte contre les insectes, réchauffement climatique).



Retrouvez le détail de ces propositions
en téléchargeant la Note via le site
www.agridees.com/publications



Questions à Arnaud Petit, Conseil International des Céréales

Le CIC a pour objectif d'accroître la transparence sur les marchés et de favoriser les échanges internationaux dans le secteur des grains.

La Revue agridées : Vous êtes le directeur exécutif du Conseil international des céréales (CIC). Présentez-nous cette organisation dont le sigle est connu, mais pas l'étendue des travaux.

Arnaud Petit : Le CIC est une plateforme intergouvernementale de 56 pays dont l'objectif est d'accroître la transparence des marchés et de favoriser les échanges internationaux dans le secteur des grains. Le CIC assure une veille des marchés des céréales mais aussi des oléagineux et du riz, soit seize « commodités » agricoles. Nous concentrons nos efforts sur le suivi quotidien des marchés physiques et du mouvement de ces grains et graines permettant ainsi d'avoir une idée plus précise des stocks, notamment des principaux exportateurs mondiaux. Depuis peu, nous offrons à nos membres l'opportunité de suivre les prix du blé et du soja « à destination » pour plus de 120 routes.

La Revue agridées : Au-delà du facteur démographique, quels sont, d'après vous les principaux points d'évolution qui vont structurer les échanges céréaliers mondiaux ?

A. P. : L'évolution démographique reste le principal moteur du marché mondial du blé, mais son centre de gravité se déplace vers l'Afrique et l'Asie du Sud.

La confirmation du positionnement de la Russie comme principal leader à l'exportation et une tendance baissière des stocks mondiaux peut exacerber la volatilité naturelle des marchés.

Les évolutions technologiques tout au long de la chaîne de valeur, de la « Smart Agriculture » jusqu'au commerce en « blockchain », devraient modifier la structuration de ce secteur. Enfin l'évolution rapide des pratiques de commerce international, amène aussi les opérateurs à développer de nouvelles stratégies de couverture du risque et favoriser certains canaux de commerce. Tous ces sujets seront abordés lors de notre prochaine conférence les 11 et 12 juin 2019 à Londres.



© CIC

Arnaud PETIT

Directeur exécutif, Conseil International des Céréales

“ Le secteur céréalier européen bénéficie de conditions propices ”

La Revue agridées : Dans ce monde en mutation, quelles perspectives s'offrent aux céréales françaises européennes sur des marchés en croissance ?

A. P. : Le secteur céréalier européen bénéficie de conditions propices pour la production et une connexion directe avec plus de 500 millions de consommateurs. Ce marché unique devrait représenter le vivier d'initiatives pour structures des démarches à l'exportation. L'Union européenne a un agenda ambitieux d'accords internationaux où le secteur agroalimentaire est très souvent bien représenté : des opportunités à ne pas manquer ! Le secteur céréalier en Europe dispose également d'outils pour valoriser ces productions, mais est-ce suffisamment visible face aux nouveaux opérateurs de marché ?

La Revue agridées : Qu'en est-il de la présence de la puissance publique sur les marchés céréaliers ?

A. P. : Les politiques agricoles interviennent de moins en moins sur les marchés. Mais cela ne veut pas dire que la puissance publique se désintéresse du développement des marchés agricoles. Je souhaiterais que le CIC puisse développer une plateforme d'échange entre les secteurs public et privé pour apporter des informations complètes aux décideurs politiques, notamment au travers de AMIS (Agricultural Market Information System). ▶

Propos recueillis par Yves Le Morvan



Trois questions à Stéphane Bernhard, InVivo Trading⁽¹⁾

La France peine à segmenter son offre céréalière et reste dans une logique de logistique poussée alors que une logistique tirée permettra de s'adapter aux besoins des clients.

La Revue agridées : En conclusion d'un de ses groupes de travail, agridées propose, dans sa dernière Note de think tank, plusieurs leviers pour construire une stratégie d'exportation de la filière céréalière française.

Quels en sont pour vous les points décisifs ?

Stéphane Bernhard : Les leviers identifiés par agridées dans sa note me semblent pertinents. Le « mille-feuille » français n'est pas propice à l'optimisation du coût de la chaîne logistique. Le fait que la « Supply Chain » soit saucissonnée ne permet pas d'appréhender les flux de manière intégrée. La logique transactionnelle entre les différents acteurs de la filière export (organismes stockeurs, intermédiaires de transport, silos portuaires, chargeurs) empêche la fluidité logistique, la rotation optimale des outils logistiques et une structure intégrée légère et agile. Tous ces éléments sont bien entendu essentiels pour atteindre le niveau de compétitivité requis par les marchés globaux. Par ailleurs, nous ne produisons pas en ayant en tête les besoins des clients internationaux. De ce fait, nous peinons à segmenter notre offre et restons dans une logique de logistique poussée alors que seule une logistique tirée nous permettra de nous adapter aux besoins des clients.

La Revue agridées : Quel rôle veut jouer InVivo Trading dans cette stratégie d'exportation ?

S. B. : InVivo Trading a initié un virage stratégique durant la campagne 2016-2017. Nous avons pris la décision de nous retirer du marché domestique pour créer les conditions de construire une plateforme commune avec nos coopératives partenaires, pour qui le marché export est stratégique. Notre conviction est que seule une logistique intégrée permet de créer de la valeur dans le contexte d'extrême compétitivité des marchés pays tiers. Nous pensons que les coopératives doivent maîtriser la logistique d'approvisionnement, que les silos portuaires doivent créer les conditions d'une meilleure fluidité logistique et que ces chaînons doivent être entraînés par un moteur de négoce qui mutualise les risques jusqu'au client final. InVivo Trading

Stéphane BERNHARD
Directeur d'InVivo Trading



“ Seule une logistique intégrée permet de créer de la valeur ”

apporte sa présence globale, son expertise en *Risk Management* et sa maîtrise du fret maritime à ce dernier segment de la chaîne, dans le cadre d'une cogestion avec les coopératives partenaires.

La Revue agridées : Cette prise de conscience progressive de la filière céréalière française vous rend-elle optimiste pour l'avenir ?

S. B. : Nous constatons en effet que la filière céréalière française a pris conscience de l'enjeu de l'export. Les principales instances, sous l'impulsion de leaderships renouvelés, créent les conditions pour que les acteurs de la filière puissent échanger sur leur vision. Les travaux d'agridées en sont le meilleur exemple à date. Au sein d'InVivo, nous avons initié une réflexion avec les administrateurs de l'Union sur le positionnement d'InVivo dans la filière céréalière, dans le cadre du plan stratégique 2030 by InVivo. Depuis mon arrivée à la tête d'InVivo Trading en mars 2014, je constate les progrès dans la fluidité et la qualité des échanges sur l'enjeu de la structuration de la filière export. Il me semble que nous avons collectivement pris conscience de la nécessité de repenser notre système et plusieurs initiatives visant à adapter la filière export pour qu'elle regagne en compétitivité voient le jour, je suis donc optimiste ! ▶

Propos recueillis par
Isabelle Delourme

Note

(1) InVivo Trading est la société de négoce de céréales et oléagineux du groupe InVivo. Son objectif est de réinventer le modèle historique coopératif à l'export pour assurer la rentabilité et valoriser les grains français sur les marchés mondiaux. Pour atteindre cet objectif, InVivo Trading s'appuie sur un centre de services dédié aux exports de céréales françaises à travers la plateforme Ingrains et la mise en commun de moyens avec les coopératives partenaires.